

Artisans du Développement Durable - Agenda 21



L'avenir de la planète est entre nos mains.

Ensemble agissons !

Sommaire :

- Dénomination de l'association
- Enjeux
- Objectifs
- Adhésion
- Administration
- Ateliers

L'ASSOCIATION :

dénomination

ADD21 (Artisans du Développement Durable – agenda 21)

L'abeille qui butine chaque fleur et pollinise les arbres fruitiers, contribue à la réalisation de cet édifice harmonieux qui est la ruche.

Elle symbolise à merveille l'esprit dans lequel souhaite travailler l'association c'est à dire favoriser la réalisation de gestes courants pour aboutir à une œuvre collective forte.

LES ENJEUX

Il n'y aura pas de développement durable sans la participation active de chaque citoyen car c'est à ce niveau, individuel, que s'opère le choix du mode de vie, de comportement et donc l'arbitrage entre les aspects suivants :

- **Économique** : produire pour tous et consommer mieux
- **Social** : répartir équitablement les richesses
- **Environnemental** : respecter les limites de régénérescence de la nature.
- **Solidarité et partage** entre les générations présentes et futures

L'équilibre entre ces domaines constitue un enjeu essentiel sans lequel la marchandisation de l'écologie (quotas de pollution = permis à polluer...) s'effectuera au détriment des aspects sociaux et environnementaux car insuffisamment comptabilisés.

Compte-tenu des incertitudes scientifiques, de l'appétit des marchés pour « l'économie verte » pour lesquels l'écologie n'est souvent qu'un argument marketing, l'arbitrage le plus pertinent ne peut venir que des citoyens, centre de convergence de tous ces aspects.

Il faut donc mettre en œuvre au quotidien, hors de toute préoccupation partisane, et de tout catastrophisme, des actions de proximité et des réflexions qui participent de ces choix.

L'agenda dit 21, qui territorialise ces aspects, en constitue le cadre de référence.

Une association est constituée pour ce faire.

TEMOIGNAGES

conséquences de l'usage des pesticides

<http://www.koreus.com/video/alerte-babylone.html>

Interview de Jean Jouzel président du GIEK au sujet des réfugiés climatiques

http://www.dailymotion.com/video/xcso5d_archives-2007-interview-de-jean-jo_news

Objectifs

-Promouvoir et développer la culture du développement durable selon les recommandations de l'Agenda 21, sur le territoire des Yvelines, auprès de nos concitoyens

-Mobiliser et agir au quotidien en initiant et soutenant des actions de progrès, de formation et de sensibilisation pour les adhérents.

-Participer démocratiquement à la gouvernance des territoires dans le cadre d'une concertation permanente entre les citoyens et les instances territoriales appropriées ou d'autres associations oeuvrant dans le même sens.

-Créer un système d'information permettant aux adhérents d'accéder en permanence à des **fiches-projets** décrivant les enjeux, les bonnes pratiques et des propositions.

Elles seront élaborées dans des ateliers thématiques à partir du recueil de l'expression des besoins et/ou des risques encourus, du partage des expériences entre les adhérents et d'autres partenaires associatifs ou non.

Elles serviront de support aux projets réalisés par les adhérents et à leurs interventions extérieures auprès d'autres associations, collectivités ...etc

Sa durée est **indéterminée**.

Adhésion :

Pour adhérer : [télécharger la demande d'adhésion](#)
complétez le formulaire avec «Adobe Acrobat Reader»

et envoyez le en pièce jointe par mail à : artisan@add21.fr

Administration :

Président: Monsieur Tronche René

Secrétaire Général : Monsieur Lacote Jacques

Trésorier : Monsieur Laville Jean Pierre

Déclaration le 23.11.2012 en sous-préfecture de Rambouillet sous le n° w782003364
Parution au JO du 08/12/2012 sous le numéro 20120049 – Yvelines (Ile de France) -

++ artisan@add21.fr ++ 06 84 56 05 03 ++ www.add21.fr

STATUTS

REGLEMENT INTERIEUR

ATELIERS

Les **ATELIERS** sont constitués autour des cinq **THEMES** de l'Agenda 21 et subdivisés en **PROJETS** pratiques qui doivent répondre directement aux besoins et risques exprimés par les citoyens, mais aussi faciliter l'échange, le partage et le soutien d'expériences concrètes.

C'est une liste non limitative qui évolue en fonction des souhaits des adhérents. A chaque création de projet une fiche précise le résultat attendu et son apport aux citoyens. Les adhérents s'inscrivent à un ou plusieurs projets en fonction de leurs priorités.

Les projets, souvent transverses aux cinq thèmes, peuvent notamment dans un but de formation ou de préparation de réunions de concertation faire l'objet d'ateliers spécifiques par exemple :

- des Atelier Pédagogiques : -vulgarisation des enjeux – conférences sur les risques - visites ...

-des Ateliers relatifs à la gouvernance territoriale :- appréciations des politiques publiques

Exemples d'Ateliers

P R O J E T S	ATELIERS				5 Thèmes Agenda 21
	BIEN COMMUN	GESTION PUBLIQUE	Au QUOTIDIEN	TERRITOIRES Yvelines	
	Enjeux de l'eau		Eco-matériaux pour la rénovation de l'habitat	Mobilité Electrique en Val de Seine	CHANGEMENT CLIMATIQUE
		Participation citoyenne à la gouvernance locale	Manger Bouger	Où trouver un médecin près de chez soi ?	EPANOUISSEMENT HUMAIN
	Préservation des Ressources de la planète (eau, air, ...)	Gestion durable de l'eau		Trame bleu verte	PRESERVATION de la BIODIVERSITE et des RESSOURCES
		Carte de l'évolution des prix au m3		Transition Energétique	COHESION SOCIALE SOLIDARITE
	Création de fermes bio par rachat des terres en IDF	Programme d'aide à l'analyse et au calcul de sa facture d'eau	Règlementtion Thermique de l'habitat neuf	Intervention des Opérateurs Public et Privés	PRODUCTION CONSOMMATION